

Quelle place pour la culture bretonne dans votre commune ?

1 – L'expérience montre l'intérêt d'un « Référent Langue et Culture bretonne » poste clé du Conseil Municipal pour le bon suivi des dossiers en lien avec la langue et la culture bretonnes. Nommerez-vous un(e) « Référent(e) langue et culture bretonnes » (adjoint(e), conseiller(è)r(e) municipal(e) délégué(e)) au cours de la prochaine mandature ?

L'équipe de Lorient en commun s'est entendue pour mettre du breton dans toutes les politiques publiques. Nous ne voulons donc pas séparer la culture bretonne du reste et faire un « coin breton ». Il est évident que nous devons avoir un(e) ou plusieurs élu(e)s identifié(e)s pour être en contact avec les associations, notamment celles qui concernent la culture et la langue bretonnes.

2 - Vous engagez-vous à défendre et promouvoir la langue bretonne au sein de votre communauté de communes, en proposant la désignation d'un conseiller communautaire chargé de la politique linguistique sur le territoire ?

Nous sommes parfaitement d'accord avec l'idée de défendre une politique linguistique à l'échelle de la communauté d'agglomération. Il y a eu trop peu d'ambition et de volonté politique sur ce sujet ces dernières décennies. Il faut fixer des objectifs précis et les atteindre. Alors pourquoi pas un conseiller communautaire en charge de la politique linguistique ? Voir un ou une vice-présidence ? Le tout étant de coordonner les actions et d'aller de l'avant.

3 - La charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne) proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne <http://www.fr.brezhoneg.bzh/32-presentation.htm> permet d'officialiser l'engagement des collectivités en matière de promotion de la langue bretonne en leur permettant de bénéficier d'un soutien technique et logistique. Chaque collectivité choisit les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre pour atteindre l'un des 4 niveaux de valorisation proposés et se donne le délai qu'elle veut pour y arriver. A ce jour, 774 structures privées, 208 communes et 14 structures intercommunales ont signé cette charte en Bretagne.

Si vous êtes élus et que votre commune n'en est pas encore signataire, vous engagez-vous à signer la charte « Ya d'ar brezhoneg » ?

Si votre commune a déjà adhéré à la charte « Ya d'ar brezhoneg », vous engagez-vous à faire progresser d'au moins une unité le niveau de son engagement au cours de la mandature?

La ville de Lorient a signé la charte niveau 2. Il serait opportun d'en faire d'abord le bilan car toutes les mesures ne sont pas achevées. Pour nous, la majorité sortante n'a pas été à la hauteur des enjeux en matière de promotion du breton si bien qu'aujourd'hui, Lorient est en retard par rapport aux autres grandes villes bretonnes. Nous souhaitons donc nous engager à signer le niveau 3 dès le début du mandat. Peut-être pourra-t-on aller plus loin, mais il est sage de ne pas promettre ce qu'on ne pourra pas forcément tenir. Nous savons en effet qu'il faut

plusieurs années pour valider un niveau de la Charte et que l'Office ne les valide pas à la légère. Nous avons besoin de temps pour construire cette ambition même si nous sommes pleinement conscient de l'urgence.

Nous voulons mettre du breton dans les rues (en renouvelant les panneaux de rue au fur et à mesure par exemple), dans les bus, les bâtiments publics. Nous voulons aussi que le breton soit entendu, notamment dans les transports en commun. Et plus encore, nous voulons former le personnel de mairie à la langue bretonne. Sur la base du volontariat, nous proposerons à 3 agents (atsem ou non) par an de bénéficier d'une formation. Pas sous forme de cours de découverte, mais par le biais de stages de 6 mois pour qu'ils deviennent de vrais brittophones. C'est la seule manière de construire de réelles politiques publiques efficaces et volontaristes. Tous ces engagements nous emmèneront peut-être jusqu'au niveau 4, mais il est plus sage d'ambitionner dans un premier temps le 3ème niveau.

4 – Envisagez-vous d'initier ou d'aider la création d'une filière bilingue, publique et/ou privée, ou du réseau Diwan sur votre commune (si cette dernière n'en est pas encore pourvue) ?

Environ 300 enfants sont scolarisés en breton à Lorient. C'est trop peu pour ne serait-ce que maintenir le même nombre de personnes capables de s'exprimer en breton dans les prochaines années. Avec l'aide de l'Office public de la langue bretonne, nous avons imaginé passer de 300 à 600 élèves. Cela doit se traduire par l'ouverture de deux nouvelles écoles publiques durant le mandat. Il faut pour cela susciter la demande des parents d'élèves et donc proposer une offre. Ainsi, nous pourrions assurer la continuité scolaire au collège et, nous l'espérons, ouvrir une filière dans un lycée. Nous nous engageons donc à mener la bataille avec le Rectorat si nécessaire.

Le réseau Diwan, laïc et gratuit, ne sera pas oublié non plus, mais il n'appartient pas à la mairie de Lorient de décider de l'implantation d'une telle école car ce sont les stratégies propres au réseau. Qui plus est, l'école actuelle pourrait accueillir plus d'élèves si besoin. Nous nous engageons à promouvoir toutes les filières auprès des nouveaux arrivants et des parents d'élèves en les informant davantage. En ce qui concerne Diwan, il serait intéressant de disposer d'un troisième site dans l'agglomération (au nord?) et si un tel projet devait advenir, nous nous engageons à le soutenir à l'agglomération. Nous avons enfin prévu de créer une crèche bilingue français-breton durant le mandat ainsi que de réclamer une filière de breton à l'université. Nous voulons que Lorient mérite sa réputation de « capitale interceltique ». La continuité scolaire de la crèche à l'université aiderait à cela.

5 – Que ferez-vous pour accompagner le développement des filières bilingues publique et/ou privée ou du réseau Diwan existantes sur votre commune ?

Les affaires scolaires initieront des rendez-vous réguliers avec les écoles bilingues ou en immersion pour comprendre leurs besoins. L'Office public de la langue bretonne sera convié à ces réunions également. La ville sera un soutien face à l'Education Nationale et au Rectorat en cas de difficultés. Nous souhaitons aussi avoir de bonnes relations avec Diwan même si son statut est associatif.

6 - Soutiendrez-vous des cours de breton du soir sur votre commune (mise à disposition de locaux, communication, information du public, etc...) ?

De manière générale, notre liste a l'intention d'améliorer les relations entre la mairie et les associations car nous pensons que le dernier mandat a été difficile pour elles. Notre programme propose notamment que les associations puissent trouver des salles et plus généralement soient en mesure de se réunir. Pour nous, la vie associative est essentielle à la qualité de vie. S'il y a une demande de cours du soir, nous trouverons des solutions pour disposer de salles. La question ne se posera plus quand nous construirons ensemble un Ti ar Vro.

7 – Emglev Bro An Oriant propose des ateliers d'initiation à la langue bretonne dans les écoles par un animateur salarié. Soutiendrez-vous financièrement le dispositif d'initiation à la langue bretonne proposé par Emglev dans les écoles publiques de votre commune ?

Nous proposerons des ateliers en breton dans le cadre des temps périscolaires. D'une manière générale, nous devons faire en sorte que les associations œuvrant pour le dynamisme de la langue trouve une oreille attentive à la mairie.

8 - Si vous êtes élus, mettez-vous en œuvre une signalétique bilingue généralisée dans votre commune, et vous engagez-vous à privilégier les dénominations locales en breton et les personnalités bretonnes pour la toponymie des voies et des quartiers ?

En ce qui concerne la signalétique, nous proposerons deux choses : d'abord rendre bilingue tout panneau qui sera remplacé. Au fur et à mesure, nous bilinguifierons donc les rues de Lorient. D'ici là, nous voulons mettre du breton dans l'espace public, notamment dans les bâtiments publics, mais aussi dans les transports en commun (bus et bateaux). Nous souhaitons aussi mettre en avant l'histoire de Bretagne et la toponymie. L'histoire des quartiers sera également mise en valeur. Des études toponymiques ont déjà été réalisées dans les années 1990 et celles-ci ne sont pas utilisées. Un trésor dort donc dans les archives municipales. A nous de l'exploiter !

9 - Les « Deizioù », le « Festival Breton au Cœur de l'Hiver au Pays de Lorient », créé par Emglev Bro An Oriant il y a 35 ans, programme de janvier à mars, une centaine d'événements mettant en valeur la culture bretonne dans tous les domaines : concerts, fest-noz, ateliers de broderie, de cuisine, de danse, spectacles, expositions, conférences, concours, stages divers, théâtre... Si vous êtes élu(e)s, que ferez-vous pour accompagner et promouvoir les Deizioù ?

Nous continuerons de soutenir financièrement les Deizioù et à annoncer la programmation dans Lorient Mag'. Nous aimerions également pouvoir faire bénéficier certaines associations des grands équipements de la ville comme le Grand Théâtre, le CDDB ou encore l'Hydrophone. Si le bagad de Lorient imaginait un spectacle, nous sommes persuadés en effet qu'il pourrait remplir la salle du Grand Théâtre. Pourquoi cela n'a-t-il jamais été proposé dans la programmation ? La culture se résume-t-elle à ce qui vient d'ailleurs ?

10 – Que ferez-vous pour soutenir les associations de culture bretonne de votre commune (musique, chant, danse, etc...)? Envisagez-vous d'initier ou d'aider à la création d'un bagad, d'un cercle, d'une chorale, etc.

Il est assez difficile de répondre à cette question. Nous devons répondre du mieux possible à la demande sociale. Nous mettrons en avant la culture bretonne et les associations qui la représentent au même titre que les autres associations.

11 – Si vous êtes élus, soutiendrez-vous la création d'un Ti Ar Vro / du Pays de Lorient ?

Oui. C'est une demande des associations (notamment d'Emgleo Bro An Oriant) depuis des années. Le pays de Lorient est en retard par rapport à d'autres territoires qui ont déjà le leur. Tout est ouvert de notre côté. Nous n'avons pas de plan précis et souhaitons construire le projet avec les associations bretonnes. Toutefois, c'est un marqueur important de notre programme municipal.

12 – Selon vous, la culture doit-elle entrer dans le domaine de compétence de la Communauté d'agglomération ou de la Communauté de Communes (Lorient Agglomération, Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan)?

Pour une part oui. La langue bretonne ne concerne pas la ville de Lorient uniquement. Nous devons créer des liens entre nos communes et les associations culturelles. Nous devons aussi créer des projets communs. L'échelle de l'agglomération peut se prêter à ce genre d'ambitions. Si une vice-présidence ou au minimum une délégation était créée, il serait alors possible de mieux coordonner les différentes initiatives municipales.

13 – Quelle est votre position sur la réunification de la Bretagne ?

Notre équipe soutient la tenue d'un référendum sur le sujet. Pour beaucoup d'entre nos colistiers, la Bretagne à 5 départements est une position évidente. D'autres n'ont pas d'avis arrêtés sur la question car ils ne connaissent pas bien le sujet. Toutefois, nous n'aurons aucune difficulté à voter un vœu en faveur d'un vote. Ce qui est également certain, c'est que nous souhaitons développer les liens concrets entre la Loire-Atlantique et le reste de la Bretagne. En premier lieu entre Lorient et Saint-Nazaire dans le domaine économique maritime car il est impossible d'imaginer une politique maritime et portuaire sans collaboration avec le plus grand port breton, chose qui n'est pas faite aujourd'hui ! Une politique de jumelage avec St Nazaire qui a connu une histoire récente similaire à celle de Lorient permettrait peut-être de nouer de plus fortes relations entre nos villes et de partager nos expériences économiques, culturelles et sociales.

Nous vous remercions pour le temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire.

*Vous pouvez nous communiquer vos réponses par mail (elections@ebo.bzh) ou par voie postale à l'adresse suivante, **avant le 25 février** :*

Emglev Bro An Oriant

Maison des Associations – 12 rue Colbert, 16P – 56100 LORIENT